

MAIRIE DE NEMOURS
39 RUE DU DOCTEUR CHOPY
77140 NEMOURS

PF et Marbrerie Quignaux - Lepage
15 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
77140 NEMOURS
Tél : 01 64 28 01 92
Fax : 01 64 28 07 69
Mail : A09507@OGF.FR
Responsable Légal : Cedric BONIN
Habilitation préfectorale : MELUN / 2019-77-160

Référence : 4957632

Proposition de prix N° 3464467-1
Etablie le 27 Juillet 2022
Par Josephine BIROLLI

Opérations	Lieux	Date et heure
Décès	Non concerné	
Mise en Bière	Non concerné	
Cérémonie	Non concerné	
Inhumation	Non concerné	
Crémation	Non concerné	

«En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation ou si le transport entre le lieu de fermeture de cercueil et le lieu d'inhumation est inférieur à 2 heures (ou 4 heures si le corps a reçu des soins de conservation) - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation) ».

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.



Votre agence funéraire est membre d'un réseau de professionnels toujours présents à vos côtés

Proposition de prix N° 3464467-1
 Etablie le 27 Juillet 2022
 Par Josephine BIROLLI

DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET FOURNITURES	QUANTITE	MONTANT HT (€)	Taux de TVA (%)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COURANTES (€)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES (€)	MONTANT DES FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE (€)
PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES						
Démarches et formalités administratives pour un convoi	1	100.00	20	120.00		
Organisation, suivi et accompagnement personnalisé pour la réalisation des obsèques	1	149.17	20	179.00		
**Soins de conservation et de présentation en Chambre Funéraire avec mise à disposition du laboratoire	1	407.50	20		489.00	
Chambre funéraire (ou maison funéraire ou funérarium ou athanée)						
Admission à la Chambre Funéraire	1	165.83	20		199.00	
Utilisation des installations techniques pendant 6 jours maximum avec présentation du corps en salon pendant les heures d'ouverture de la Maison Funéraire	1	400.00	20		480.00	
TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (sans cercueil) pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu						
**Véhicule et personnel (dans la limite de 2 personnes) pour manutention avant mise en bière - forfait pour 50 km aller/retour	1	300.91	10	331.00		
*Housse mortuaire	1	53.33	20	64.00		
CERCUEIL ET ACCESSOIRES						
*Cercueil LE MILOS T2 Cercueil en pin massif, teinte pin clair, finition vernis satiné, équipé d'une cuvette étanche, d'une plaque d'identité et de 4 poignées Base en résine finition argent et de cache-vis en résine. L'épaisseur est de 22 mm.	1	640.83	20	769.00		
Capiton Basic Capiton en tissu blanc, ruban en satin sur haut de couverture, avec un oreiller assorti.	1	83.33	20	100.00		
Total TTC en € CERCUEIL ET ACCESSOIRES:					869.00	
MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL						
Personnel pour une mise en bière au moment du départ	1	104.17	20	125.00		
CEREMONIE FUNERAIRE						
Equipe de 3 porteurs au convoi	1	341.67	20	410.00		
Corbillard Classique avec chauffeur	1	600.00	10	660.00		



Votre agence funéraire est membre d'un réseau de professionnels toujours présents à vos côtés

Proposition de prix N° 3464467-1
 Etablie le 27 Juillet 2022
 Par Josephine BIROLLI

DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET FOURNITURES	QUANTITE	MONTANT HT (€)	Taux de TVA (%)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COURANTES (€)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES (€)	MONTANT DES FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE (€)
Sonorisation de l'espace d'inhumation	1	0.00	20		0.00	
Table à signatures et registre sous forme d'un Livret Hommage	1	0.00	20		0.00	
Maître de Cérémonie	1	158.33	20		190.00	
INHUMATION / EXHUMATION						
Fourniture et installation d'un caveau - 2 places	1	2 701.67	20		3 242.00	
Sous-Total		6 206.74		2 758.00	4 600.00	0.00

TOTAL GENERAL TTC en €	7 358.00€
Dont TVA TVA à 10.00% Base HT 900.91€ Montant TVA : 90.09€ TVA à 20.00% Base HT 5 305.83€ Montant TVA : 1 061.17€ TOTAL TVA : 1 151.26€	Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont des montants nets

Les informations collectées sont nécessaires à notre société pour traiter votre demande.

Elles sont enregistrées dans notre fichier clients et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de notre service clientèle au 31 rue de Cambrai 75946 Paris Cedex19 - tél : 01.55.26.54.00

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire sur le site <https://conso.bloctel.fr/>

En apposant ma signature sur le présent document je reconnais avoir reçu l'information préalable relative aux soins de conservation prévue à l'article R2213-2-2-1° in fine du CGCT

Fait le 27 Juillet 2022 à NEMOURS

Signature



LES CONDITIONS GENERALES. DE VENTE FOURNITURES ET PRESTATIONS DE POMPES FUNEBRES AU PROFIT DE PROFESSIONNELS

1. OBJET

Sauf disposition contraire d'un contrat cadre signé ou toute disposition contraire expressément convenue entre les parties, les présentes conditions générales de vente, ci-après dénommées « CGV » ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la société s'engage au profit d'un confrère (personne morale de droit privé ou de droit public) à exécuter des prestations en matière de pompes funèbres et/ou à vendre des fournitures en relation avec cette activité indiquées dans la commande régie par les présentes conditions, ci-après dénommée « Commande ».

Les présentes CGV sont acceptées par le confrère, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire, et notamment de ses propres Conditions Générales d'Achat.

Le fait pour la société de ne pas faire application à un moment donné d'une quelconque disposition des présentes, ne peut s'interpréter comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de ladite disposition.

La société se réserve la possibilité de fixer des conditions générales spécifiques pour les ventes de certains produits ou services ainsi que pour la commercialisation de ces produits dans des circuits de distribution particuliers.

En cas de divergence entre les présentes et les conditions générales de vente spécifiques, ces dernières prévaudront.

Toute condition contraire posée par le confrère est inopposable à la société.

La société ne peut être liée par aucun document, notamment prospectus ou catalogues qu'elle a émis et qui n'a qu'une valeur indicative.

La société se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment.

2. COMMANDE

a) L'établissement de la Commande

Le confrère s'oblige à communiquer par écrit la liste des fournitures et des prestations pour lesquelles il souhaite passer commande à la société. Lors de cet échange, le confrère transmet également par écrit toutes les informations et tous les documents nécessaires afin de permettre, dans de bonnes conditions, l'exécution de la Commande, notamment en cas de réalisation de prestations de service concourant à l'organisation d'obsèques.

Tenant compte de ses propres disponibilités et de ses possibilités d'approvisionnement, la société rédige alors une offre qu'elle soumet au confrère au moyen d'un document intitulé « Commande » dûment renseigné en fonction des demandes préalablement formulées.

La vente est réputée parfaite et définitive lors de la réception par la société de la Commande comportant la signature et le cachet commercial du confrère.

A défaut de réception par la société de la Commande signée par le confrère, la Commande n'est valable que durant quatre (4) heures à compter de son émission et est établie en Hors Taxes conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Aucun commencement d'exécution ne pourra être exigé avant l'acceptation et la signature de la Commande par le confrère.

La société se réserve le choix des moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations et fournitures qui lui sont commandées par le confrère en recourant le cas échéant à des opérations de sous-traitance, ce que le confrère accepte sans réserve.

b) Les fournitures et prestations complémentaires

Lorsqu'un complément de Commande est verbalement demandé par le confrère avant ou le jour de la livraison des biens commandés ou de la réalisation de prestations de services commandées (notamment lors du concours à la réalisation d'obsèques), la société ne sera tenue de fournir d'autres biens et articles ou d'effectuer des prestations complémentaires que pour autant les conditions cumulatives suivantes seront réunies :

- préalablement le confrère doit adresser une confirmation par écrit des fournitures et prestations complémentaires,
- la société, en fonction de ses disponibilités, établit une offre complémentaire par l'établissement d'une autre Commande soumise au confrère,
- le confrère renvoie à la société la Commande revêtue de sa signature et de son cachet commercial.